

## Comment participer

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, a le droit d'assister et de voter à l'assemblée. Nous vous rappelons qu'en votre qualité d'actionnaire de la société **Groupe Eurotunnel SA**, il est important de participer à l'assemblée générale de ladite société. Quel que soit le mode de participation que vous choisissiez, la procédure suivante est à respecter impérativement :

- **Si vos actions sont au nominatif**, elles doivent être inscrites en compte nominatif **au plus tard le troisième jour ouvré** précédant la date de l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.
- **Si vos actions sont au porteur**, elles doivent faire l'objet d'un enregistrement comptable, **au plus tard le troisième jour ouvré** précédant la date fixée pour l'assemblée à zéro heure, heure de Paris. Cet enregistrement est matérialisé par une attestation de participation établie par votre intermédiaire financier et transmise par ce dernier à BNP Paribas Securities Services.

**1**

**Vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale.  
Il vous est vivement demandé d'utiliser le formulaire mis à votre disposition par Groupe Eurotunnel SA.**

**Vous souhaitez donner pouvoir au Président.**

Vous lui demandez de voter à votre place.

- **Datez et signez le formulaire**

**Vous souhaitez donner pouvoir à un autre actionnaire ou à votre conjoint.**

- **cochez et complétez la case « Je donne pouvoir à... »**

**Vous souhaitez voter par correspondance.**

- **cochez la case « Je vote par correspondance »**

Dans ces trois cas, vous devez utiliser le formulaire de vote et le retourner, dûment complété, daté et signé à votre intermédiaire financier. Ce dernier le transmettra à BNP Paribas Securities Services.

**2**

**Vous souhaitez assister à l'assemblée générale  
N'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité.**

**Vous êtes actionnaire au nominatif**

Vos titres sont inscrits sur notre registre, tenu par BNP Paribas Securities Services. Votre interlocuteur est BNP Paribas Securities Services\*.

- Pour vous faciliter l'accès à l'assemblée, nous vous recommandons de cocher la **case A : « je désire assister à cette assemblée... »** pour demander une carte d'admission. En toute hypothèse, n'oubliez pas de vous munir de votre pièce d'identité.

**Vous êtes actionnaire au porteur**

Vos titres sont déposés chez un intermédiaire financier : société de bourse, courtier en ligne, banque...

- **Cochez la case A : « je désire assister à cette assemblée... »** et adressez votre formulaire au moyen de l'enveloppe T jointe.
- Ensuite, votre intermédiaire financier transmettra votre demande à BNP Paribas Securities Services.
- Enfin, vous recevrez  **votre carte d'admission**  par courrier, directement à votre domicile. La simple présentation de votre carte d'admission et de votre pièce d'identité vous permettra d'assister à l'assemblée.

**ATTENTION : Les actionnaires souhaitant assister à l'assemblée et n'ayant pas reçu leur carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, devront présenter une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire financier habilité conformément à la réglementation. En tout état de cause, tout actionnaire désirant assister à l'assemblée devra être muni, le jour de l'assemblée, d'une pièce d'identité.**

Quelle que soit l'option choisie, datez et signez le formulaire et renvoyez-le au plus vite à l'aide de l'enveloppe T jointe à l'avis de convocation que vous avez du recevoir.

\* BNP Paribas Securities Services, GCT Service aux émetteurs - Service assemblées, Immeuble Tolbiac, 75450 Paris Cedex 09, France.

Si vous êtes au porteur, votre intermédiaire financier se chargera de transmettre votre formulaire à BNP Paribas Securities Services.

## Comment remplir le formulaire de vote

Pour un traitement efficace des formulaires, nous vous remercions de vérifier et, si nécessaire, de corriger vos coordonnées personnelles en bas à droite du formulaire.

Pour que ce formulaire soit pris en considération, il doit impérativement être daté et signé dans le cadre « Date & signature » ; merci de le retourner dans l'enveloppe T jointe à la documentation que vous avez reçue.

